



Elaborer un dossier administratif

Appui règlementaire et administratif

RÉALISÉ PAR LE PÔLE ECONOMIE ET TERRITOIRES

Prestation: Individuelle

Vous rencontrez des difficultés dans la constitution de vos dossiers auprès des administrations agricoles. Nos spécialistes vous accompagnent par un appui règlementaire et administratif.

VOS OBJECTIFS

Vous voulez:

- Constituer un dossier d'aides sociales auprès de la MSA
- Demander des indemnités suite aux calamités agricoles
- Déposer une autorisation d'exploiter à la DDTM
- Accéder aux aides aînées de l'ODARC
- Régler un litige avec les institutions agricoles
- Avoir accès à notre service conseil



Tout exploitant agricole du département de Haute-Corse



Variable selon les dossiers et les échéances données

NOTRE SERVICE CONSEIL

Sous condition de mise à notre disposition des documents nécessaires, nous nous engageons à:

- Vous assister dans vos démarches administratives: aide à l'argumentation du dossier et suivi de la liste des pièces demandées
- Etre votre médiateur auprès des divers partenaires du monde agricole

L'aboutissement de votre dossier étant soumis aux règles en vigueur, nous ne pouvons nous prévaloir d'une issue favorable relative à vos démarches.



L'accompagnement technique pourra avoir lieu dans les locaux de la Chambre d'Agriculture de Haute-Corse



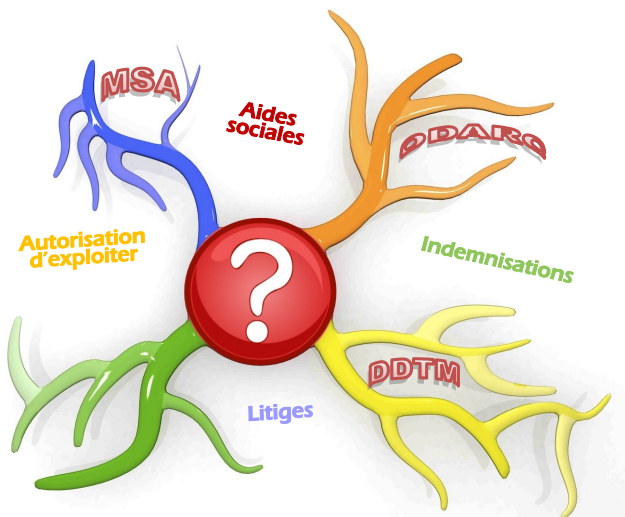
Tarifs et conditions de vente sur demande



Les formulaires complétés



Notre accompagnement tout au long du traitement de votre dossier



Marie-Dominique LINALE
 Conditionnalité - Cession/transmission - Installation
 Dossiers sociaux
 Calamités agricoles
 06 24 23 50 34
 mariedominique.linale@haute-corse.chambagri.fr

Mise à jour le 26 février 2018

Chambre d'agriculture de Haute-Corse
 15 avenue Jean Zuccarelli - CS 60215
 20293 Bastia cedex
 Téléphone: 04 95 32 84 40
 Fax: 04 95 32 84 49
 Mail: cdazb@haute-corse.chambagri.fr
 Site: www.corse.chambres-agriculture.fr